

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

l'Europe larguée...?

EDITORIAL

Inconséquences, contradictions, incohérences, illogismes : ce sont toujours les mêmes mots qui reviennent sous la plume lorsqu'il s'agit de qualifier l'action gouvernementale. Répétitions perpétuelles, où l'on a vite fait d'épuiser le dictionnaire des synonymes. Ronde lassante, dont on se dit qu'il faudra bien qu'elle s'arrête un jour.

Elle continue cependant, semaine après semaine, démentant les fermes intentions du Président de la République et les nobles discours de son Premier ministre. « Cohésion », « autorité », « fermeté », « unité », autant

de mots que l'événement se charge de vider de tout contenu.

Ainsi l'affaire Lip, serpent de mer si vieux que certains en viennent à oublier l'existence, au centre de tout, d'hommes qui souffrent. M. Messmer par exemple, en décrétant rageusement la fin de Lip, entendait se débarrasser d'un problème trop gênant. Et ceci au moment même où une nouvelle mission d'étude suscitait un léger espoir.

Las ! En dépit de l'arrêt de mort édicté par le Premier ministre, M. Neuschwander poursuivait ses travaux et parvenait à d'importants résultats, annonçant même que le gouvernement soutiendrait financièrement le nouveau groupe industriel. De toute évidence, l'affaire Lip n'était pas terminée. Sauf pour M. Messmer qui

s'empressa de désavouer son ministre de l'Industrie, en insistant sur le fait que M. Charbonnel ne disposait pas des « cartes financières » nécessaires au redémarrage de l'entreprise. On se demande, au vu de ces déclarations contradictoires et de ces manœuvres confuses, où se situe la cohésion du gouvernement et ce qu'il reste de l'autorité du Premier ministre. Et l'on en vient à douter de l'avenir de l'équipe actuelle à moins, bien sûr, que le Président de la République, selon une pente qui lui semble naturelle, préfère le pourrissement des problèmes à leur résolution. Arthur Conte avait-il tellement tort en dénonçant dans ce régime le règne de l'indécision ?

(suite p. 3.)

le "magicien" Kissinger ?

Signé le 17 janvier, l'accord égypto-israélien sur le désengagement militaire dans la zone du canal de Suez a été salué comme une nouvelle victoire de M. Kissinger qui apparaît, aux yeux des commentateurs éblouis, comme un véritable « magicien » faisant sortir de son chapeau les colombes d'une paix désormais certaine.

Osera-t-on troubler ce concert de louanges en rappelant que l'accord de la semaine dernière n'est que la consolidation du cessez-le-feu ? C'est pourtant bien de cela qu'il s'agit. Sans doute, le léger retrait et la séparation des deux armées permettra-t-elle d'éviter les escarmouches auxquelles se livraient depuis octobre les forces en présence. C'est ainsi que les troupes israéliennes vont opérer un retrait de trente kilomètres à l'est du Canal tout en conservant, dans le Sinaï, le contrôle des cols de Mitla et de Gidi. Parallèlement, les troupes égyptiennes installées dans le Sinaï se verront limitées à huit bataillons et leurs fusées déplacées loin en arrière du Canal. Enfin, les armées en présence seront séparées par un « corridor » occupé par les soldats de l'O.N.U.

L'accord de jeudi dernier met donc fin à l'encerclement de la III^e Armée égyptienne et libère les rives du canal de Suez dont on annonce la remise en état. Mais du même coup les dispositions arrêtées permettent aux troupes israéliennes de se dégager d'une situation difficile. D'une part, la « poche » israélienne située à l'ouest du Canal n'était reliée au Sinaï que par un couloir de 10 kilomètres de large, rendant sa position aléatoire en cas de reprise des hostilités. D'autre part, cette tête de pont rendait nécessaire le maintien de la mobilisation générale des réservistes, qui pèse lourdement sur l'économie israélienne.

Le désengagement libère donc Israël de graves soucis, tout en lui permettant de maintenir de solides positions militaires. C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré M. Ygal Allon, vice-président du Conseil israélien, en montrant que « les lignes de défense israéliennes, tout en étant fort bonnes, seront plus courtes, plus proches de nos bases. Nous pourrions donc libérer une partie importante de nos réservistes, sans porter atteinte à nos intérêts vitaux ».

La situation nouvelle créée dans le Sinaï arrange donc beaucoup de monde : non seulement les Egyptiens et les Israéliens sur le plan militaire, mais aussi les Américains qui voient leur influence renforcée en Egypte, et les Russes qui ont tout à gagner d'une réouverture du canal de Suez. Et seuls ceux qui persistent à raisonner en termes de guerre froide s'étonneront que les Etats-Unis puissent concéder un tel avantage aux Soviétiques : ils négligent la réalité de l'entente soviéto-américaine, qui fait des deux « grands » les gendarmes du monde... pour la défense de leurs propres intérêts. Le Canal et tout ce qu'il permet pour les uns, l'implantation en Egypte pour les autres : le règlement militaire aboutit à une nouvelle répartition des zones d'influence, parfaitement équilibrée.

Le malheur veut que ce bel arrangement soit considéré avec méfiance par de nombreux pays arabes, et d'abord par les Syriens qui redoutent, à juste titre, que la pression israélienne contre leur pays s'accroisse. Aussi ont-ils demandé à l'Irak un soutien militaire qui leur permettra de parer à toute éventualité, tout en acceptant de recevoir M. Kissinger. Mais celui-ci aura fort à faire pour obtenir des Israéliens la restitution du Golan, que Tel Aviv considère déjà comme partie intégrante de l'Etat hébreu.

Enfin, il ne faut pas oublier que la consolidation de l'armistice laisse entier le problème de la paix au Proche-Orient, qui passe par la restitution de la totalité des territoires occupés et par la création d'un Etat palestinien. Certes, le texte de l'accord du 17 janvier indique que celui-ci « constitue un premier pas vers une paix finale juste et durable selon les prescriptions de la résolution 338 du Conseil de sécurité et dans le cadre de la conférence de Genève... ». Pourtant, le jour même de la publication de l'accord, M. Ygal Allon indiquait que ce texte ne comportait « aucun engagement d'aucune des deux parties concernant la forme que prendra l'accord final de paix ».

La résolution 338 est pourtant très nette (sauf sur le problème palestinien) et la réticence du

dirigeant israélien montre que son pays n'est pas décidé à en admettre toutes les conséquences. Il faut donc s'attendre à ce qu'Israël fasse traîner les négociations en longueur et refuse finalement de rétrocéder une partie des territoires occupés en 1967 et en 1973. Cela correspond à sa volonté expansionniste, constamment réaffirmée depuis la naissance de l'Etat hébreu. Cela permet, aussi, de maintenir à l'intérieur des frontières, une tension qui masque la crise profonde de la société israélienne.

Autant de réalités que la « magie » de M. Kissinger ne parviendra pas à masquer.

B. LA RICHARDAIS.

Asie : quelle sécurité ?

Où en est le « Plan Brejnev » de sécurité collective en Asie ? Telle est la question que se posent de nombreux observateurs après une année 1973 riche en démarches diplomatiques, dont le couronnement a sans nul doute été la visite de M. Brejnev en Inde.

Depuis déjà quatre ans M. Brejnev a fait part de sa volonté de construire avec les pays d'Asie un système de sécurité collective, analogue au système de sécurité européenne préconisé par l'U.R.S.S.

Dans un discours prononcé devant le XV^e Congrès des syndicats soviétiques, M. Brejnev en avait précisé le 20 mars 1972 le contenu : « la sécurité collective en Asie doit, d'après nous, se fonder sur des principes tels que, le refus du recours à la force dans les relations entre Etats, le respect de la souveraineté et l'intangibilité des frontières, la non-ingérence dans les affaires intérieures, le large développement de la coopération économique et autre sur la base d'une complète égalité des droits et de la réciprocité des avantages ».

Mais cette idée rencontre cependant beaucoup de méfiance auprès des pays concernés. L'accord conclu en août 71 avec l'Inde sur la base de ces principes n'a guère suscité de contagion malgré une tentative soviétique pour mettre fin aux mauvaises relations avec le Pakistan, séquences du conflit indo-pakistanaï, et l'accueil triomphal réservé par Moscou à M. Piafz Pirzada, ami de M. Bhutto, chef du Pakistan.

Du côté japonais, l'U.R.S.S. rencontre pour le moins une grande réserve. Au Plan Brejnev les Japonais opposent un préalable en trois points :

- 1) Règlement du problème des Iles Kouriles arrachées au Japon en 1945 ; ensuite seulement conclusion d'un traité de paix.

- 2) Respect des traités de sécurité dans lesquels le Japon est partie prenante (on pense avant tout au traité nippo-américain).

- 3) La participation de la Chine populaire et des Etats-Unis au système de sécurité.

Bref, tandis que M. Brejnev réclame l'intangibilité des frontières, M. Tanaka exige comme préalable à toute négociation, la restitution des « territoires du Nord », et affirme qu'aucun système de sécurité ne serait possible sans les Chinois. C'est bien là que le bât blesse : accepter la restitution des Iles Kouriles équivaldrait pour les Soviétiques à admettre la légitimité d'éventuelles revendications ultérieures de la part des Chinois. En outre en subordonnant leur participation au « système » à celle de la Chine,

les Japonais hérissent sur ce point encore les maîtres du Kremlin. Dans la Tribune Internationale publiée par Le Monde (1) le commentateur de l'agence soviétique Novosti, Gueorgi Svetlov avait posé le problème en ces termes : « Est-il judicieux dans une question aussi importante que la sécurité collective de tout le continent de ne s'orienter que sur la République Populaire de Chine ? Cela n'est guère raisonnable. »

Ainsi l'U.R.S.S. n'entend pas inclure la Chine dans ses plans sinon comme « ennemi public N° 1 », et cherche même à l'encercler.

Naturellement les Chinois se déchainent contre les « nouveaux tsars » et leurs « tripotages impérialistes à 100 % ». Et l'agence Chine Nouvelle affirme dans son langage imagé : « La clique révisionniste soviétique est passée maître dans l'art de mettre en avanture de la viande de mouton pour vendre du chien. » Elle demande ensuite pourquoi la signature de traités avec l'Union soviétique, loin d'apporter la sécurité, a toujours été suivie d'agressions armées : ainsi l'Inde, après la signature du traité soviéto-indien en 1971, a déclenché une guerre d'agression de grande envergure contre le Pakistan.

De même le principe de non-ingérence avancé par les Russes est-il sévèrement critiqué : « Ce sont précisément les révisionnistes soviétiques qui sont intervenus dans les affaires intérieures des pays d'Asie... Après avoir démembré le Pakistan, Etat souverain, ils y ont poursuivi leur ingérence et leur subversion. Ils sont allés jusqu'à envoyer par différents moyens, une grande quantité d'armes aux séparatistes pakistanaï et les ont secrètement entraînés à la guérilla... leurs actes de subversion et de sabotage dirigés contre la Chine n'ont jamais cessé. »

Les Chinois doutent de la volonté de paix soviétique quand ils les voient masser un million de soldats à la frontière chinoise, s'arroger le droit d'accès à certains ports et bases des pays côtiers de la région, faire pénétrer leur flotte dans la Mer Rouge, le golfe Persique, le golfe du Bengale, le détroit de Malacca, les détroits japonais de Soya, Tsushima et Tsugaru.

En fait, aucune normalisation avec la Chine ne sera possible tant que l'U.R.S.S. n'y mettra pas le prix et ne renoncera pas à pratiquer en Asie un impérialisme semblable à l'« imperium » américain sur l'Occident.

Youri ALEXANDROV.

(1) Le Monde, 28 novembre 1973, « Pour la sécurité collective ».

la fin de l'europe ?

(suite de l'éditorial)

Une indécision que l'on constate également sur le plan diplomatique. Là encore, le régime semble ne pas pouvoir se résoudre à adopter une position claire et ferme face au diktat américain. Sans doute, tout en évitant de répondre nettement à la convocation de Nixon, M. Jobert a-t-il déclaré que la conférence de Washington n'était pas appropriée à la situation. Sans doute a-t-il eu raison de démontrer qu'une conférence des pays consommateurs de pétrole ne saurait poser les problèmes qu'en termes d'affrontement. Dès lors, que n'a-t-il opposé un non catégorique aux volontés américaines plutôt que de proposer un autre plan, peut-être habile, mais qui n'a que peu de chances d'être retenu ? Et d'autre part, si la France accepte d'être représentée à Washington par MM. Scheel et Ortolli, censés exprimer la position des Neuf, son absence de réponse n'équivaut-elle pas à un oui ?

UN CONGLOMÉRAT ARTIFICIEL

Une telle attitude est significative de toute la diplomatie pompidolienne : attirée par l'atlantisme, affectée de fréquents accès de fièvre européiste, maintenant malgré tout une politique arabe (bien prudente, bien réservée et trop mercantile), elle ne se résout pas à trancher une fois pour toutes dans un sens ou dans l'autre. Alors que l'heure du choix a depuis long-

temps sonné, elle hésite, signe des contrats ici, des déclarations ailleurs, en affectant de ne pas voir les contradictions de ses actes et les doutes qu'ils font naître quant à sa volonté d'indépendance.

On prétendra peut-être que ces manœuvres découlent du jeu normal de la diplomatie. Mais qu'est-ce qu'une diplomatie qui tergiverse devant la menace, et qui continue de rêver à une politique que les faits démentent chaque jour ? Il y a des pressions américaines, qui ne cessent de s'accroître. Elles appellent une réponse ferme. Il y a le rêve d'une Europe indépendante et unie. Il ne cesse de se diluer, révélant que l'Europe n'est rien d'autre qu'un conglomérat artificiel de nations qui ont leur politique propre — quand ce n'est pas celle de l'Amérique.

Sur ce dernier point, la semaine passée est riche de faits significatifs :

— A Rome, lors de la réunion du **comité des vingt**, le ministre allemand des Finances menace la France et la Grande-Bretagne de représailles financières si ces deux pays ne s'alignent pas sur la politique de Washington. Bel exemple de « l'indépendance d'un des principaux Etats européens ».

— A Bruxelles, M. Chirac rompt les négociations sur le prix de la viande bovine pour la raison — très légitime — que les autres pays du Marché commun refusent d'augmenter le prix de la viande et de

contingenter les exportations en provenance des pays tiers. Bel exemple de l'**unité européenne**, qui se disloque lorsque les intérêts d'un pays sont gravement lésés.

— A Paris, le gouvernement annonce qu'il a décidé de laisser flotter le franc pour décourager la spéculation et favoriser les exportations. Décisions techniques dictées par la conjoncture actuelle, qui renvoient à une date indéterminée l'union économique et monétaire de l'Europe. Mais doit-on s'étonner qu'un gouvernement, sous la pression des faits, préfère la défense de la communauté nationale aux chimères de l'intégration européenne ?

LARGUONS LES AMARRES

Reste à mettre la conduite diplomatique de la France en accord avec les faits. Car ce serait une grave inconséquence que de persister à célébrer les vertus de l'Alliance atlantique ou de tenter de relancer, sur un autre plan, l'intégration européenne. Une fois pour toutes, la France doit briser les amarres qui la retiennent à Washington et à Bruxelles. Ce qui ne l'empêcherait pas de naviguer de concert avec les pays européens de son choix. Mais d'autres mers et d'autres ports nous attendent, où nous ne serons vraiment présents que si nous pouvons manœuvrer en toute liberté.

Bertrand RENOUVIN.

le « pilotage à vue »

Laisser flotter le franc, tout en luttant contre la spéculation et en se réservant la possibilité d'intervenir pour éviter des variations trop brusques, c'est techniquement fort habile. Mais cela correspond assez bien à cette politique du « pilotage à vue » dont le gouvernement a fait une pratique courante ces dernières années.

Aujourd'hui, tant sur le plan monétaire que pétrolier, on a de plus en plus l'impression que l'économie est en train de s'enliser dans des choix au jour le jour, sans solution de continuité.

L'instauration d'une taxe de 6 F par tonne de pétrole importé répond au désir de récupérer au moins partiellement les profits réalisés par les compagnies pétrolières du fait de la revalorisation importante de leurs stocks, conséquence de la hausse des prix des produits finis. Si le principe d'une telle taxe paraît sain, elle ne laisse pas supposer l'existence d'une politique de l'énergie mûrement élaborée. Car les fonds ainsi collectés seront affectés à une caisse spéciale destinée à financer les achats de pétrole à prix élevé c'est-à-dire, sans aucun doute, à venir en aide à des compagnies — ELF principalement et la C.F.P. dans une moindre mesure — dont la bonne marche intéresse l'Etat au premier chef.

Cette mesure nous conduit à formuler deux remarques. D'abord pourquoi ne pas dire clairement que cette taxe servira à subventionner les compagnies nationales ? Et dans le même

temps pourquoi ne pas avoir directement taxé les compagnies étrangères opérant en France ? On sait que la fiscalité indirecte touche beaucoup plus les sociétés multinationales que tout impôt direct sur des bénéfices qui peuvent être aisément minorés.

On regrettera également que toutes les recettes fiscales engendrées par la hausse des prix ne soient pas plutôt versées à un « fonds national de développement de l'énergie » qui intégrerait le problème du pétrole et préparerait des choix durables et constructifs.

Autre témoignage de l'incohérence des choix actuels : la décision de faciliter l'achat à crédit de véhicules d'occasion. Cela compensera la hausse des prix de l'essence...

Or, le même jour, le Conseil National du Crédit supprimait l'obligation faite aux banques de constituer des réserves obligatoires sur les dépôts des non-résidents. Mesure insignifiante pour les non-initiés, elle constituait en fait le signe avant-coureur des décisions annoncées, le samedi 19 janvier.

L'énorme sortie de devises consécutive à la hausse des prix du brut doit avoir une contrepartie pour ne pas mettre en péril notre économie entière. Nous évoquons la semaine dernière une éventuelle dévaluation considérée comme une solution à envisager pour stimuler nos exportations et, partant, nous procurer les devises nécessaires pour le paiement du

pétrole brut. « Mais une dévaluation augmenterait le coût de nos importations de pétrole dont le prix est exprimé en dollars », ajoutez-nous.

En décidant de laisser flotter le franc, c'est-à-dire en suspendant pour six mois l'obligation faite à la Banque de France d'intervenir sur le marché des changes pour tenir le franc à l'intérieur des marges maximales de fluctuation décidées par les pays européens, le gouvernement sait très bien que le marché des changes constatera sous peu une dévaluation de fait du franc.

Cette dévaluation pourrait atteindre environ 7 % si la Banque de France n'intervenait pas. Car elle reste libre d'intervenir dans les limites et les proportions qu'elle jugera utiles, comme l'a souligné M. Giscard d'Estaing. Grâce à ses importantes réserves en devises et en or, elle pourrait fort bien non seulement soutenir le franc mais aussi l'aider à se redresser lors des échéances de paiement du pétrole brut.

« C'est plus souple qu'une dévaluation. C'est habile », a bien voulu dire M. Pinay. C'est aussi fort dangereux car une spéculation massive contre le franc serait lourde de conséquences.

Autre sujet d'inquiétude : la volonté de voir entrer en France des devises étrangères. Cette volonté est très apparente dans la politique d'argent cher conduite actuellement sur le marché monétaire. Elle est encore dissimulée sur le plan des investissements étrangers dont l'accroissement ne serait pas jugé défavorablement, au contraire.

P. D'AYMERIES.

● Le nouveau projet de loi sur l'enseignement — version Fontanet 74 — apparaît comme une révolution par l'ampleur des changements à venir d'ici 1978.

● Malgré quelques améliorations, cette réforme s'inscrit dans la logique de pan-scolarisation sans redéfinir le rôle de l'école par rapport à la Société.

Après les sondages, après le colloque de novembre 1973, on savait qu'une réforme était dans l'air. Mais le ministère a pris de court tout le monde en formulant si vite après ce colloque — où les parties en présence ont été incapables de s'entendre — un projet de réforme aussi étendu : il porte sur tout l'enseignement secondaire, la formation des professeurs sans compter les incidences importantes sur la vie des universités.

DANS LE SECONDAIRE

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (6^e - 3^e), deux bouleversements. D'une part l'unification des différentes filières : I (type lycée, conduisant au second cycle et au baccalauréat), II (type C.E.G., conduisant à l'enseignement technique) et III (type « transition », conduisant à attendre la fin de la scolarité obligatoire), qui jusqu'ici conditionnaient l'orientation des élèves dès la 6^e de manière quasi-irréversible (un enfant orienté en III, par exemple, ne pouvait pratiquement pas espérer accéder au second cycle), pour instaurer un tronc commun, c'est-à-dire un même enseignement pour tous les élèves jusqu'à la 3^e.

D'autre part, la mise en œuvre, dans les matières principales, de « groupes de niveaux » : il n'y aura plus de classes homogènes, mais un élève pourra être débutant par exemple en français, et plus avancé en maths etc. De plus, les classes auront des effectifs moins pléthoriques et les professeurs seront chargés, au moyen de cours de rattrapage par petits groupes, de dispenser un enseignement plus adapté à la personnalité de chacun de leurs élèves.

Cela revient donc à substituer à la notion d'âge celle de maturité qui pourra être différente selon les matières enseignées, et la reconnaissance de ce fait par le ministère marque un progrès certain de même que la nouvelle conception de l'orientation qui s'ensuit : enfin on s'aperçoit qu'orienter définitivement — c'est-à-dire pour toute sa vie — un enfant à 10 ans est une erreur, pour ne pas dire un crime ; on sait que la psychologie évolue très rapidement à cet âge et que, s'il est en retard à 10 ans, il pourra être en avance à 15 ans. Cependant le projet pêche par un grave défaut : c'est le même enseignement qui sera dispensé pendant quatre ans — encore qu'à des doses diverses — à tous les jeunes Français, et on continue à ne

tenir aucun compte des différences de tour d'esprit et d'appétence liées à la diversité des milieux sociaux. Il est dès lors à craindre que les enfants des milieux culturellement défavorisés aient toujours une réaction de rejet à l'égard des programmes uniques, à dominante « abstraite », et ce malgré l'instauration des « classes de consolidation » prévues pour les élèves vraiment trop faibles.

Pour le second cycle (seconde - terminale), on réduit le nombre des sections à trois (littérature et philosophie, économie et sciences humaines, sciences) au bénéfice d'un meilleur équilibre : les matières dominantes ne seront plus exclusives. Ainsi le niveau de difficulté des différentes sections devrait-il être équivalent.

Une constatation s'impose encore une fois, rien n'est prévu pour l'enseignement technique ; la distinction entre enseignement « abstrait » (composé de trois sections mentionnées ci-dessus) et enseignement technique a toujours cours. Pour le ministère, ces deux enseignements représentent des mondes différents, sans aucun point commun.

UNIVERSITÉS ET FORMATION DES MAÎTRES

Instaurant une réforme du baccalauréat, ce projet modifie aussi le fonctionnement des Universités. Avec la moyenne à l'examen, comme aujourd'hui, on décerne le titre de bachelier mais sans préjuger de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Chaque Faculté fixera elle-même les modalités d'entrée (notes supérieures à la moyenne ou examen d'entrée). Quant aux bacheliers non-admis en Faculté, ils feront un an de « formation professionnelle rapide » pour entrer rapidement dans le cycle de la production.

Par ce biais, l'Education Nationale laisse donc aux entreprises et au patronat le soin de former la majeure partie des jeunes : on enlève à ces derniers le droit à un regard critique sur la société dans laquelle ils vivent, ce que l'Université pouvait contribuer à leur apporter. Au contraire, il faut les mettre au travail le plus tôt possible, de peur qu'ils ne se rendent compte de la « robotisation » dont ils sont l'objet.

Cela entraîne théoriquement, dans la ligne de la réforme d'Edgar Faure en 1968, une autonomie accrue pour les Facultés. Mais ce projet ne peut aboutir qu'à un renforcement de l'exode des étudiants vers Paris. La concurrence entre les Universités les entraînera à fixer des modalités d'entrée différentes, à dispenser des diplômes dont le niveau ne sera pas identique sur tout le territoire, bref se produira un classement de facto des Facultés — un peu comme aux Etats-Unis, où chaque Faculté est classée par rapport aux autres — et les meilleures, c'est-à-dire celles où l'on demandera le plus haut niveau à l'entrée, attireront les étudiants les plus brillants.

Cet accroissement théorique des pouvoirs des Facultés n'est qu'une caricature de décentralisation : pour que celle-ci soit réelle, il faudrait que les régions aient une réelle autonomie, tant économique que financière ou culturelle. Ce projet ne contribuera qu'à accroître le nombre des « déracinés », de ceux qui doivent quit-

La réforme Fontanet a eu le don de susciter la colère des syndicats enseignants de gauche. Raison profonde de cet émoi : la remise en cause de certains privilèges attachés au statut de professeur et notamment l'élévation de quelques heures du maximum hebdomadaire de service. Prétexte avancé : la réforme remet en question les finalités du service public de l'Education nationale.

Rassurons les syndicats : le projet Fontanet, malheureusement, ne constitue nullement une « révision déchirante » de l'idéologie pan-scolaire mais au contraire son achèvement. Une réforme véritablement révolutionnaire de l'enseignement suppose même que l'on en prenne le contre-pied.

FIN DE LA SÉGRÉGATION SCOLAIRE ?

Prenons le cas du premier cycle de l'enseignement secondaire. M. Fontanet ne fait que parachever l'œuvre de ses prédécesseurs en unifiant intégralement les programmes et les méthodes d'enseignement de la 6^e à la 3^e (et même à la seconde). Mais aussitôt pris de repentir, il décide de créer dans le premier cycle des groupes de niveaux tenant compte des différences de réceptivité des élèves. On retrouve là une idée contenue dans le projet com-

ter leur province et leur famille pour bénéficier des meilleures possibilités d'avenir dans leur vie professionnelle.

Pour la formation des professeurs, enfin, sont institués au niveau du DEUG (fin du 1^{er} cycle dans les Facultés), deux concours de recrutement, l'un pour les futurs enseignants du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire, l'autre pour ceux qui enseigneront dans le second cycle.

Grâce à des centres de formation à l'intérieur des Facultés, on leur dispensera une formation pédagogique réelle — on ne peut que s'en féliciter — en deux ou trois ans. Ce projet reprend pratiquement celui des C.F.P.M. (centres de formation professionnelle des Maîtres) qui fut violemment combattu par les étudiants en 1971-1972. On voit ses limites : le recrutement se fait à un seul niveau, et on ne peut revenir en arrière ; il faut choisir à 20 ans — et ce choix sera définitif — d'être ou non enseignant.

Les Facultés littéraires seront en outre plus

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

Édité par la S.N.P.F.
17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement six mois : 30 F
Abonnement un an : 55 F
Abonnement de soutien : 120 F

C.C.P. N.A.F. Paris 642-31

Directeur de la publication :

Yvan AUMONT

Imprimerie Abexpress
72, rue du Château-d'Eau - Paris (10^e)

s pour l'école ghetto

muniste destiné à « reconstruire l'école » et M. Fontanet reprend à son compte le principe énoncé par M. Juquin : « **Tout enfant en difficulté sera pris en mains, stimulé, « réparé » en quelque sorte de façon à pouvoir continuer son parcours avec tous les autres.** ».

Autrement dit M. Fontanet essaie d'appliquer le vieux rêve de **l'enseignement unique pour tous**, tout en supprimant par une pédagogie de soutien les réactions de rejet d'une partie de la jeunesse scolaire à l'égard de cet enseignement.

Malheureusement il ne voit pas que l'environnement culturel de chaque élève est déterminé par son milieu. L'amélioration de la personnalité de l'enfant passe donc par un enseignement tenant compte de ses origines géographiques et sociales, l'enracinant dans une tradition et renonçant à en faire un être qui, à force d'être partout finit par n'être de nulle part.

Mais un tel choix reviendrait à instaurer une multitude de filières tenant compte de la diversité des appétences et des formes d'esprit. Il reviendrait à détruire le sacro-saint tronc commun.

La réforme du bac illustre bien, elle aussi, les contradictions dans lesquelles se débattent les hiérarques de l'enseignement officiel. M. Fontanet supprime la sélection par l'échec dans le premier cycle **pour mieux l'établir dans le se-**

cond cycle où le niveau des sections sera relevé et surtout au niveau du bac qui ne donnera plus automatiquement accès aux universités. Mais où est donc passé Edgar Faure : « **La sélection se fera non plus sur le parvis mais à l'intérieur du temple** » ? Ceux à qui l'accès aux facultés sera finalement interdit n'auront-ils pas l'impression d'être des ratés ? Nous allons nous retrouver devant le phénomène décrit par Ivan Illich : « **L'individu scolarisé sait exactement à quel niveau de la pyramide hiérarchique du savoir il s'en est tenu et il connaît avec précision sa distance au pinacle (1).** »

Dans ce cas également la solution résiderait dans la différenciation des filières sans qu'aucune d'entre elles ne soit a priori considérée comme la filière noble. Allons même plus loin : il faudrait que l'ensemble des enseignements professionnels supérieurs soient donnés ailleurs que dans des universités, l'université devenant alors le lieu privilégié de la « scholé » entendue au sens étymologique de loisir, de réflexion désintéressée. Un tel bouleversement suppose, pour être acceptable, que l'individu à toutes les périodes de sa vie puisse faire un stage à l'université. Inutile de préciser que ceci sera possible à la seule condition que la société cesse de considérer les êtres comme des robots destinés à produire. On voit mal en effet

comment dans le contexte social actuel pourrait être instauré par exemple un système d'**années sabbatiques (2)** dont chacun pourrait bénéficier.

RENTABILISATION A TOUT PRIX

La réforme Fontanet, est très visiblement dominée par le souci de rentabiliser à tout prix l'enseignement postérieur au bac en confiant aux entreprises la formation professionnelle de ceux qui n'iront pas à l'université. Que les entreprises aient à jouer dans ce domaine un rôle majeur est évident. Encore faut-il qu'il existe des contrepoids, notamment celui des collectivités locales ! Sinon elles risquent fort de privilégier la rentabilité à court terme et d'enfermer l'individu dans une spécialité étroite en le privant d'une culture professionnelle et générale.

Décidément, l'université de M. Fontanet ressemblera comme une sœur à l'université actuelle : le mirage de la pan-scolarisation destinée à accoucher d'un homme nouveau omniscient cachera de plus en plus mal les dures réalités d'un système technocratique fondé sur la sélection par l'échec et le **productivisme forcené.**

Arnaud FABRE.

(1) Ivan Illich : La convivialité.

(2) Une année sur sept est consacrée au recyclage et à l'étude.

coupées du monde qu'elles ne le sont actuellement puisque leur rôle sera presque uniquement de former des enseignants ; on assiste donc à un phénomène d'auto-sécrétion, de reproduction en vase clos. Dans les Universités, on formera des enseignants qui eux-mêmes formeront de futurs enseignants etc. Au lieu d'intensifier, dans les Facultés littéraires, l'introduction de nouvelles matières (par exemple la gestion, l'enseignement des langues qui insiste sur les aspects commerciaux et techniques) de façon à établir un pont entre les études théoriques et la formation professionnelle, le ministère les sépare : l'enseignement supérieur, en Lettres, formera avant tout des enseignants ; ceux qui voudront exercer un autre métier devront s'orienter dans une direction non-universitaire, vers les « marchands ». Comme d'habitude, on leur fait la part belle ; leur emprise sur la société se poursuivra. Dans une telle société, il n'y a plus de place pour la recherche et la culture : c'est un luxe que l'on ne peut plus se permettre.

TROIS REMARQUES

Trois points nous semblent importants dans ce projet de réforme — qu'il faut s'attendre à voir mutiler lors de la discussion entre ministère, syndicats et autres groupes de pression.

— D'abord l'inadéquation entre les buts proposés et les moyens pour les réaliser : des réformes telles que les « groupes de niveau », la baisse des effectifs des classes ou la formation des enseignants nécessiteraient un énorme accroissement de crédits pour leur application ; or le ministère présente ce projet comme un moyen d'éviter le gaspillage, surtout dans l'enseignement supérieur. Puisqu'il veut rentabiliser l'Ecole, l'adapter aux nécessités de l'économie, ne nous attendons pas à une augmentation des crédits. Avant même sa mise en œuvre, la réforme est vouée à être partielle et mal appliquée.

— Ensuite, le projet entre tout à fait dans la logique de notre société rigide et « fixiste » ; il existe des points de non-retour, des choix

définitifs qui orientent la vie d'un homme : ils ne se feront plus à 10 ans — ce qui est un progrès — mais à 15 ou 20 ans. La société reste une fois de plus cloisonnée, et mis sur certains rails, on ne peut passer sur la voie d'à côté.

— Enfin, le phénomène de l'Ecole et de l'enseignement reste pris en lui-même, en tant que composante isolée dans la société, et cette réforme n'entraîne aucunement une redéfinition de la place de l'Ecole dans la société. Elle ne vise qu'à un aménagement du système en place. Les enseignants continueront — et plus que jamais — à former une société dans la société, comme en témoignent les premières réactions des syndicats : chaque catégorie d'enseignants, jalouse de ses privilèges, formule avant tout des revendications de type corporatiste — au sens péjoratif du terme.

Voilà donc une réforme vouée à l'échec, puisqu'elle ne s'appuie pas sur un projet novateur de civilisation.

Christian DUTERTRE.

les ressources canadiennes et le vampire de washington

Un premier voyage dans la province de Québec — et dans celle de l'Ontario — communique un flot d'impressions et de réflexions diverses. Pour ce qui est du Canada français, il est délicieusement vertigineux de trouver soudain une France populaire, chrétienne et royale, préservée non seulement des souillures de la Révolution de 1793, mais aussi des atteintes du jansénisme. Une belle chanson québécoise clame fièrement : « Mon pays, c'est l'hiver ! » ; il est bien vrai que la neige ne manque pas ; mais il reste que dans ces immenses pays de glace, il fait bon dans les maisons et que la société y est cordiale et chaleureuse.

Dans ce que nous appellerons par commodité d'expression, le Canada britannique, il convient de souligner combien il est différent des Etats-Unis et marqué de l'influence de l'Europe. Un essai de présentation de chacun de ces Canadas nécessiterait de longs développements. Nous nous limiterons ici à un seul aspect de la question : la solidarité effective de ces deux provinces devant la menace effrayante et cynique des Etats-Unis.

« AU SERVICE DES U.S.A. »

La dénonciation des visées de Washington a été faite avec talent, avec une redoutable clarté, par un Canadien anglais du nom de Jim Laxer (1). L'avenir montrera peut-être que ce n'est pas du tout par hasard qu'une telle démarche vient de la communauté anglophone. Cette étude nous paraît si importante, elle procure une grille si commode pour distinguer ce qui compte dans la réalité quotidienne, que nous estimons utile d'en présenter ici une analyse.

Dans le premier chapitre de son ouvrage, M. Jim Laxer signale l'orientation directrice des menées de Washington : une politique continentale de l'énergie, formule qui sonne bien. Le chapitre deux montre que cette politique trouve son effet dans l'économie canadienne ; le Canada exporte des matières premières aux Etats-Unis. Une tendance de l'activité, par son ampleur entraîne colonisation de fait et régression économique. Avec le troisième chapitre on aborde un côté proprement infernal des relations : le Canada vend à bon compte ses productions aux E.U. Ces derniers craignent d'en manquer un jour.

C'est ainsi qu'ils proposent à la Fédération canadienne une alliance à perpétuité synonyme de colonialisme éternel. Acheter pétrole, nickel, hydro-électricité à bas prix ne suffit pas à l'appétit du vautour des E.U. La saignée se veut progressive d'où le chapitre IV : comment dépouiller le Canada de ses immenses ressources en eau. Le cinquième et dernier chapitre — à l'intention des sceptiques — administre la preuve des dangers courus avec l'exemple de Calgary, que M. Laxer qualifie d'« Hiroshima économique et culturel » et figure la ville-témoin sinistrée par une mainmise totale des Etats-Unis. Il n'y a point d'appâts rhétoriques dans les 78 pages de M. Laxer qui insiste avec force sur la notion fondamentale des ressources énergétiques

CONTRE LA GLOUTONNERIE ECONOMIQUE

On constate l'emploi de notions analogues dans le jargon que Washington utilise chaque fois qu'il a soumis ou cru soumettre des régions entières à sa gloutonnerie économique. On l'a vu naguère en Europe. On l'a revu en août 1964 à Harrison Hot Springs, en Colombie britannique, dans une conférence tenue sous les auspices de l'Université de la province et de l'Université de Columbia. Il s'agissait d'exalter le mauvais traité du fleuve Columbia. On pouvait lire :

« Le Canada et les Etats-Unis sont sur la voie d'une nouvelle politique extrêmement significative pour le développement de leurs ressources énergétiques et plus particulièrement de leurs ressources hydrauliques, sur une échelle continentale. De récentes découvertes technologiques, qui ont diminué l'importance de la frontière, ont éveillé au sein des deux pays un désir croissant d'accepter un degré d'intégration encourageante » (2).

La jobardise scientiste, l'humanitarisme affiché, le cynisme lyrique : cet assemblage étrange nous le reverrons souvent.

Dans le même « esprit », en décembre 1969, M. Greene, ministre canadien de l'Energie déclarait à Washington qu'il verrait avec faveur un accord continental sur les ressources énergétiques, accord qui « servirait les intérêts des deux pays et de leurs citoyens, sans tenir compte de la frontière imaginaire ». Ces propos causèrent une grande émotion au Canada.

Relégués dans la production et la vente des matières premières «... les Canadiens seront obligés d'acheter de plus en plus de biens manufacturés en provenance des E.U. A la longue, nous devons acheter des produits dont les prix monteront beaucoup plus rapidement que ceux des produits que nous vendrons. Nous serons donc réduits à vendre davantage de matières premières afin de pouvoir acheter la même quantité de produits manufacturés. C'est en suivant cette même route que s'est tant appauvrie l'Amérique latine. »

Le rapport Schultz, rédigé à Washington en février 1970, constate, dans son étude sur l'importation accrue du pétrole canadien, que 71 %, des dollars américains importés au Canada par des sociétés américaines en vue de financer leurs opérations, retournent aux Etats-Unis la même année sous forme de profits ou d'achats.

Il suffit de lire la presse canadienne, à Montréal et à Québec pour comprendre que M. Laxer ne nourrit pas d'inquiétudes exagérées. En effet, en date du 28 décembre dernier, La Presse de Montréal signalait : « L'Hydro-Québec a été autorisée, à cause (...) d'une situation d'urgence dans l'Etat de New York, à exporter de l'énergie hydro-électrique (...) du 1^{er} janvier au 30 juin. L'office de l'énergie précise que l'exportation pourrait atteindre 750 milliards de watts-heures ».

Un complément d'information était apporté le lendemain par un quotidien de Québec, Le Soleil : un accord de fournitures d'énergie électrique serait signé pour une période de vingt ans commençant en juin 1977.

RESISTER

Les besoins, les visées des Etats-Unis apparaissent insatiables : ils ne trouveront de limites que dans les résistances qui leur seront opposées. Dans cette entreprise, un grand pays comme le Canada ne devrait pas se sentir isolé. L'insolente déclaration Monroe a fait son temps : pour éviter au Canada tout entier le sort de la ville pétrolière de Calgary où selon Jim Laxer, s'imposèrent « la stérilité, la brutalité et le matérialisme grossier qui caractérisent le Texas et l'Oklahoma », la Grande-Bretagne, la France, d'autres pays d'Europe occidentale, pourraient utilement intervenir.

PERCEVAL.

(1) Au service des U.S.A. (traduit de l'anglais, Editions Partl Pris, Montréal, 1972). Nous transcrivons ici le sigle « U.S.A. » au lieu de « E.U. » pour reproduire strictement la référence.

(2) Cf. Higgins, Larratt, The alienation of Canadian resources : the case of the Columbia River Treaty, Toronto, 1970.

au fond de l'abîme

Un récent dîner-débat organisé par le Club de la Plaine-Monceau et animé par des artistes plasticiens a démontré la crise que subissent les arts plastiques et ce, depuis plus de quarante ans. Maintenant — comme le dit Marcel Zahar —, nous sommes au fond de l'abîme.

De quoi s'agit-il : les expositions récentes organisées par l'« Art Officiel » au Grand-Palais (exposition 72-73 Dubuffet) ; au musée d'Art Moderne César, l'esthète des voitures comprimées, alors que le grand Despiaut git dans les caves du même musée...

Demain, le musée Beaubourg sera consacré à l'Art Contemporain, c'est-à-dire « informel », et aux produits de l'Industrie et des gadgets de l'habitat.

Une véritable mafia composée de conservateurs de musée, de critiques d'Art, de galeries de tableaux et de l'Edition, conditionne le public. L'installation de l'anti-Art dont une prétendue élite

fait l'apologie. On falsifie l'histoire de l'Art : par exemple, Cézanne est représenté comme le Père du cubisme. Il s'agit surtout de trouver des antécédents historiques au courant de la peinture contemporaine.

Une confusion des genres veut faire côtoyer la peinture figurative, la peinture de tableaux et la peinture informelle (et faire admettre cette dernière dans le courant irréversible de l'Art). Une étude sérieuse permettrait d'analyser toutes les causes de cette dégradation.

L'emprise de l'Etat, celle d'un intellectualisme prétentieux ignorant les bases mêmes de la création artistique, les puissances d'argent qui favorisent cet état de chose... la division des artistes...

Certains en ont pris conscience. Ils se voient encouragés par un étudiant qui a entrepris une thèse sur ces problèmes. Elle fera du bruit...

Joseph REMACLE.

les illuminations de dali

Visages cachés - Ed. Stock.

A l'occasion de la publication en France d'un roman écrit et publié aux Etats-Unis voici près de trente ans dans une traduction d'Haakon Chevalier, doit-on penser de Salvador Dali qu'il mérite une fois encore l'anagramme que tira André Breton de son nom : « Avida Dollars » ? On est en mesure de s'interroger si l'on veut bien considérer dans un premier temps que le nom du peintre est en soi une valeur marchande sûre, et dans un deuxième temps qu'à en croire la maquette de couverture du livre, ni l'auteur, ni les éditeurs ne s'y sont trompés.

Il serait pourtant trop facile sous prétexte de récupération ou d'assimilation de taire le talent et l'intelligence d'un peintre contre qui, écrivait Michel Déon, ses adversaires ne sauraient avancer que de « petits arguments ». Aussi, négligeant le « paraître » où se complait l'insolent Salvador Dali, mieux vaut s'attacher à l'œuvre, signe incarné d'une quête obsessionnelle, qu'aux commentaires publicitaires qui s'y adjoignent inévitablement. Ce qui est à retenir, ce qui reste à cultiver chez Dali, ce sont les illuminations « fan-tas-tiques » que

rendent si parfaitement et prolongent si heureusement ses plus beaux tableaux. L'imagination « paranoïa-critique » de l'artiste abrite de secrètes transparences, et depuis Port Ligat, un savant pinceau a su en révéler le mouvement. Regrettons simplement que le vœu formulé par « le grand poète Garcia Lorca » de voir son ami Salvador Dali s'engager dans une carrière littéraire, ne se trouve récompensé avec la publication de *Visages cachés*, due aux prétentions du peintre et aux soins de Mme Hélène Pasquier.

L'ALIBI

Dali entend nous faire admettre qu'il a écrit *Visages cachés* avec l'intention d'y exposer ce qu'il appelle le « clédalisme » du nom de l'héroïne — c'en est une ! — Solange de Cléda, soit « le plaisir et la souffrance sublimés dans une identification toute transcendante avec l'objet ». Le drame dans l'histoire, c'est que l'objet ne saurait être justement objectivé et traité comme matière inerte parce qu'on ne prend pas avec les choses les mêmes distances auxquelles nous obligent cette

liberté en situation qui fait la condition humaine. La matière comme le cœur de l'homme est en mouvement, chez tous deux s'opère une évolution, mais la matière n'est pas en mesure de partager avec le cœur de l'homme l'idée d'un écartèlement, une conscience. Pour avoir négligé ces vérités qui fondent les rapports avec l'autre, le comte de Grandsailles, cet aristocrate finalement moins attaché à sa plaine de Libreux et à Solange de Cléda qu'à l'idée qu'il se représente et tient à présenter de sa terre et de l'amour qu'il prétend porter à Solange (quand il ne soigne que son orgueil d'esthète) mènera tout son monde à la mort. *Visages cachés* porte condamnation de l'attitude du dandy. Aussi l'aveu du comte dans les dernières pages de ce roman, baroque dans sa forme et classique dans la reprise des archétypes, ne peut avoir d'autre sens : « imbécile d'esthète que j'étais... ».

L'impérialiste minutie qui singularise le style sophistiqué de Dali, « maître de l'épithète superflue » dit Haakon Chevalier, est particulièrement savoureuse dans quelques descriptions, où se retrouve toute la violence des illuminations daliennes. Des illuminations qui auraient davantage gagné à être peintes...

PHIL.

réunions

LILLE

Vendredi 1^{er} février à 20 h 30, meeting avec Bertrand Renouvin sur le thème « Un nouveau projet de civilisation ». A l'issue du meeting. B. Renouvin dédicacera son livre, « Le Projet royaliste ». Réunion au « Palais de la Bière », place de Béthune (1^{er} étage).

TOURS

Conférence de B. Renouvin à Tours le lundi 28 janvier à 21 heures sur le thème « Le Projet royaliste », à la mairie de Saint-Symphorien.

PARIS 14^e - BANLIEUE SUD

Réunion le vendredi 25 janvier à 20 h 30, au Café du Commerce, 54, avenue de la Division-Leclerc, Bourg-la-Reine.

TOULOUSE

Réunion d'information le samedi 2 février à 17 heures au Grand Hôtel, 31, rue de Metz.

BORDEAUX

Mardi 29 janvier 1974 à 17 heures, au Café de France, 4, cours de Verdun, Bertrand Renouvin dédicacera son livre « Le Projet royaliste ».

A 21 heures, au Café de France, 4, cours de Verdun, conférence de Bertrand Renouvin sur le thème « Le Projet royaliste ».

les mercredis de la naf

Modification de programme :

Le mercredi 6 février nous recevrons notre « invité du trimestre ». Conférence de M. Philippe de Saint-Robert « L'impasse internationale ». Comme à tous les mercredis de la N.A.F. cette conférence sera suivie d'un débat.

La réunion commencera à 21 heures précises, 12, rue du Renard (salle du 2^e étage) métro Hôtel-de-Ville.

le 3^e conseil national

Le conseil National de la N.A.F. se réunira les samedi 26 et dimanche 27 janvier, à Paris.

Le samedi 26 à 20 h 30, dans les locaux de la N.A.F., **soirée-buffet** pour les membres du Conseil National et les militants et sympathisants de la N.A.F. (participation aux frais). Nous souhaitons les y voir nombreux.

ACTION RÉGIONALE

Tous les sympathisants désireux de travailler à la constitution de groupes d'action locale et régionale dans la région parisienne sont priés de se mettre en rapport avec le groupe **Action régionale** en écrivant au journal.

la naf recherche

La direction de la N.A.F. recherche une personne pour du travail de bureau (pratique de la dactylo demandée). Travail à mi-temps (4 heures le matin, 5 fois par semaine) rémunéré. Prendre contact rapidement avec Yvan Aumont.

— Une machine à écrire, même de modèle ancien.

— Une machine à calculer avec rouleau imprimant et en général toute fourniture de bureau qui pourrait lui être donnée gracieusement.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA NAF-HEBDO

Je souscris un abonnement de 3 mois (15 F), 6 mois (30 F), un an (55 F), de soutien (120 F) (*).

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Année de naissance :

(*) Encadrez la formule de votre choix.

à retourner 17, rue des petits-champs, 75001 Paris, CCP: NAF 642-31 Paris

des hommes et des bêtes

Il y a un an, tandis que je rédigeais un essai sur Maurras, je m'étais arrêté sur un texte fameux du Prologue d'un essai sur la critique : « Or, en deux mots, l'homme est un animal qui raisonne. Cette vieille définition me semble bien la seule qui puisse satisfaire. Ni la moralité, ni la sociabilité, ni certes le sentiment ne sont particuliers à l'homme. Il n'a en propre que la raison ; c'est ce qui le distingue sans l'en séparer du reste de la nature... ». J'étais souvent passé sur cet admirable traité de l'homme avec un vague malaise. L'homme n'était-il pas un être moral, un animal politique ? Ses mœurs et sa sociabilité n'étaient-ils pas spécifiquement humains, irréductibles au comportement animal ? Certes. Mais Maurras ne disait pas autre chose. Il indiquait que c'était la rationalité, ou si l'on veut la « spiritualité », qui informant le reste, sensibilité, mœurs, sociabilité leur donnait spécification humaine. Et brusquement une intuition surgissait : ce texte était directement tourné contre le cher Auguste Comte. Le fondateur du positivisme définissait l'homme par ce qu'il croyait être sa différence spécifique, la sociabilité. Son jeune disciple lui répondit implicitement : il existe une sociabilité animale, des formes de communautés animales extrêmement complexes, nécessaires à la protection et à la vie de l'espèce. Vivre en société n'est donc pas le propre de l'homme.

Aujourd'hui où l'éthologie s'est considérablement développée, et où trois éthologistes reçoivent le prix Nobel de médecine, il ne viendrait à personne l'idée de nier qu'il existe des mœurs animales et que par son animalité l'homme présente bien des analogies de comportement avec le reste du règne animal. Impossible donc d'infirmer que ni la moralité, ni la sociabilité, ni certes le sentiment ne sont particuliers à l'homme.

CULTURE ET NATURE

Ainsi, le philosophe dira que la différence spécifique de l'homme est la rationalité. Le sociologue et l'éthologiste parleront pour leur part de « culture », cette notion s'opposant à la notion de « nature ». Chez l'animal tout comportement est de nature, en ce sens qu'il est commandé tout entier par un ensemble complexe d'instincts innés, caractéristiques de l'espèce. L'homme, pour sa part n'est pas entièrement prédéterminé par son programme génétique. L'éducation, par exemple contribue à orienter différemment certaines aptitudes innées. Le milieu culturel joue un rôle extrêmement important dans le développement de l'individu.

Encore convient-il de ne pas opposer arbitrairement nature et culture. Maurras, en philosophe dira : la raison distingue l'homme de l'animal sans l'en séparer. L'éthologiste confirmera : l'être humain est tout à la fois un être de culture et un être de nature.

C'est ce que répondait tout récemment au *Nouvel Observateur*, un disciple direct de Konrad Lorenz, Irenaüs Eibl-Eibesfeldt. Au journaliste qui l'interrogeait : *Vous croyez qu'il y a une nature humaine ?* il répondait : *Sans aucun doute. Elle est le produit de l'adaptation phylogénétique. Elle s'est constituée au cours de*

la formation de l'espèce. L'être humain n'est pas seulement un être de culture... Le journaliste insistait : — Ce qui est « programmé » n'est-il pas tout de même beaucoup moins important que l'héritage culturel, que les acquisitions tirées de l'environnement social ? L'éthologiste répondait notamment : Nous sommes par nature des êtres de culture. Mieux nous connaissons notre nature, mieux nous pouvons rechercher les adaptations culturelles nécessaires.

Ainsi la nature humaine n'est pas figée, comme l'entendent certains faux « réactionnaires ». Le milieu culturel permet d'affiner les mœurs, de corriger les instincts. Le psychologue ajoutera : l'intelligence et la volonté personnelles permettent d'eux-même une certaine maîtrise des instincts, et des facteurs innés. Tout ceci n'est pas douteux, mais n'exprime encore qu'une part des choses.

Les observations des éthologistes démentent évidemment les niaiseries rousseauistes sur la bonté naturelle de l'homme et la perversité de la société qui le déprave. Il ne faudrait pourtant pas exagérer à l'inverse, car il est certain que la « culture » ou la « rationalité » peuvent jouer dans le mauvais sens. Ainsi, Irenaüs Eibl-Eibesfeldt note que *le développement incessant des techniques de combat s'est joué de nos mécanismes inhibiteurs adaptés à des conditions différentes*. Un pilote de bombardier pourra tuer des milliers de femmes et d'enfants, et n'osera pas lever la main sur sa propre épouse. *Cette inadaptation du mécanisme inhibiteur à l'arme, poursuit-il je l'ai perçue un jour en observant la stupeur d'un Indien Waïka. Il était entré en possession d'une machette, outil entièrement nouveau pour lui. Il se dispute avec sa femme et lui donne un grand coup de machette sur l'épaule, la blessant grièvement. Il savait jusqu'où il pouvait aller en frappant avec la main, ou sans doute avec un bâton, mais pas avec une machette. C'est l'image des difficultés qu'impose aux hommes l'introduction incessante d'armes nouvelles. Elles rendent inopérants les mécanismes inhibiteurs de l'agression, qui pourtant sont très forts.* (Cf. *Nouvel Observateur*, 21 janvier.)

Cette question de l'agressivité chez les hommes et les animaux a toujours passionné, et à juste titre, Konrad Lorenz et ses disciples. Certains, pessimistes incurables, soutiennent que l'homme étant une sorte d'animal dénaturé, ne trouve pas les mécanismes compensatoires à ses instincts agressifs, mécanismes qui interdisent aux autres espèces de s'entretuer. La culture, loin de compenser cette absence d'inhibition ne ferait qu'aviver les tendances au carnage humain. Lorenz n'est pas aussi pessimiste. Mais faut-il être optimiste ?

UN ÊTRE EN PERPÉTUEL CONFLIT AVEC LUI-MÊME

Il existe deux sortes d'imbéciles, disait Bernanos. Les pessimistes, ce sont les imbéciles tristes. Les optimistes, ce sont les imbéciles joyeux. Cela a l'air d'une boutade, mais rien n'est plus juste que cette boutade. Les philosophes et les théologiens, surtout ces derniers qui furent souvent dans le passé de mer-

veilleux psychologues, ont remarqué avant les éthologistes, que l'homme était un être en perpétuelle tension. Cette tension, était celle de la chair et de l'esprit. Nul repos donc pour cet être continuellement inquiet et tiraillé, ni ange, ni bête. Face à cet être, nul optimisme ou pessimisme ne valait pour le chrétien Bernanos. Pour résoudre le conflit, il fallait la grâce.

Maurras était bien conscient de la difficulté : *« Il faut qu'une raison tout entière aiguillonnée par la nature entière, développe toute l'ampleur de ses énergies dans la mesure exacte où cela ne peut nuire à l'expansion parfaite d'un corps florissant : la raison poussée à l'extrême, qui desséchait l'animal, épuiserait ses propres sources. Quant à une culture exclusive du corps, elle épaissirait l'âme et lui ôterait la raison... »*

Mais comment réaliser cet accord ? *« Pour exprimer l'accord naturel de ces deux puissances, l'on emploie d'ordinaire une image fort vicieuse : on parle d'équilibre comme si les objets pouvaient être mis en balance. Ils ne sont pas pareils. C'est ordre qu'il faudrait nommer cette conformité d'un être à tous les éléments de sa destinée. »*

Mais cet ordre, quel est-il. A quel ordre appartient-il ? Maurras laissait la question en suspens. Mais elle ne pouvait manquer de le lancer sans cesse. Pourquoi l'ordre plutôt que le désordre ? Pourquoi l'homme-dieu pour son semblable plutôt que loup pour l'homme ? Certes il revenait à la raison d'assumer l'ordre. La dignité de la personne consistait à affirmer la primauté de l'intelligence faite pour vaincre le chaos. D'autre part Maurras était le contraire d'un cartésien : le point d'accord ne pouvait se faire dans une rationalité idéale. C'était le corps qu'il fallait réellement mettre en accord avec la raison.

« L'HOMME PASSE INFINIMENT L'HOMME »

L'accord parfait était le signe de la haute humanité et donc de la civilisation. Et l'on pense tout de suite à Athènes. Athènes et toute l'Attique avaient-ils réussi cet accord parce qu'en cette terre fort unie s'était produit cet événement prodigieux : la naissance de la raison ? Peut-être ! Mais il ne faut pas oublier que les Grecs étaient également les plus religieux du monde. C'est saint Paul lui-même qui le reconnaissait. Pour réussir l'accord, il leur fallait aussi le plus tendre des sourires de la fortune. Ce qu'en un autre langage, on appelle la grâce.

Nos vieux catéchismes nous apprenaient que nos premiers parents lorsqu'ils vivaient en état de grâce avaient reçu les dons praeternaturels qui assuraient l'accord entre l'esprit et la chair. La chute leur avait fait perdre ces dons. On n'a jamais rien dit depuis quelque chose de plus pertinent pour expliquer la condition humaine. La science comparée des comportements animaux et humains nous apporte une illustration nouvelle du mot inépuisable de Pascal : l'homme passe infiniment l'homme.

Gérard LECLERC.